L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2649 rue Iberville Entre les rues Broad et Dorgenois.

Suburban Building and Loan Association vs George T. Rehage.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 99,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Iberville, Broad, Dorgenois et Bienville, désigné comme lot vingt-deux A sur un croquis d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 2 novembre 1909, annexé à un acte d'achat par le demandeur en ceci, du dit Geo. T. Rehage, suivant lequel arpentage le dit lot commence cent dix huit pieds dix pouces et quatre lignes de la rue Broad et mesure vingt huit pieds neuf pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur cent quarante pieds en profondeur entre lignes parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 22.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
4 av—4 5 12 19 26—mai 2 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 719 rue Delachaise, Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Jules Videau vs Joseph Frank Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans – No 99,964 – En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 102, borné par l'avenue Louisiana les rues Annonciation, Chippewa et Delachaise, désigné comme lot No vingt-six sur un plan déposé en l'étude de J. H. Beard, ancien notaire en cette ville, sous le No 13, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
4 avril—4 5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Haute Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Marengo et Liberté,

Portant le No municipal 2300 rue Marengo.

[Dans l'ilet: rues Howard et Milan.]

Henry Kenner vs Henry Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,767—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Howard [autrefois St George], Liberté [autrefois Green et anciennement St-André], Marengo et Milan, ledit carré étant connu par le No 561, autrefois carré 100, Est Bouligny: ledit lot est désigné par le numéro un, et forme le coin des rues Marengo et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Cahill, avocat pour le demandeur.
12 av—12 13 19 26—mai 2 9 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 1129 rue Annonciation, entre Gaiennie et Calliope.

James Brown vs Mme Mary O'Brien, épouse de Thomas V. McArdle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, —No 100,140—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré, borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaiennie, lequel dit lot est désigné par le No 17 et mesure vingt deux pieds, trois pouces de face à la rue Annonciation sur cent dix pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot étant contigu au lot qui forme le coin des rues Gaiennie et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocat pour le demandeur.
13 avril—13 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos Municipaux 2645 et 2647 rue Iberville, entre les rues Nord Dorgenois et Nord Broad.

Suburban Building and Loan Association vs George T. Rehage.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans – No 99,696—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Nord Broad, Bienville et Nord Dorgenois, mesurant vingt neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Iberville sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes égales et parallèles, et étant le lot le plus proche de la rue Dorgenois des deux lots acquis par le dit George T. Rehage de ladite Suburban Bldg & Loan Association.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
29 mars—29—avril 4 12 19 26—mai 1 2

ANNONCES JUIDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No Municipal 1231 rue Port, Entre les rues Marais et Urquhart (dans le carré rue St-Ferdinand.)

Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm. Schulingkamp, épouse d'Emile Hirschberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, ou y appartiennent, de quelque façon situé dans le carré 486, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais, autrefois Morales, ladite propriété étant entièrement décrite et désignée par la lettre "C" sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté du 12 avril 1901 et annexé à un inventaire pris dans la succession de Mme Mary T. Muir, No 64 647 de la Cour Civile de District par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901, une copie du quel est annexé pour référence à un acte devant P. M. Milner, notaire, le 11 juin 1901, ledit lot ayant suivant le dit plan les mesures suivantes, à savoir: commençant à un point à cent pieds (100) du coin des rues Port et Urquhart le dit lot mesure vingt huit pieds (28) quatre pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de cent trente et un pieds, sept pouces sur la ligne la plus proche de la rue Marais, divisant ledit lot C du lot B, comme il est démontré sur le dit plan et le dit lot a les mesures suivantes sur le côté le plus près de la rue Urquhart, à savoir: 1ment. Une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces sur une ligne commençant à la rue Port, courant parallèlement avec la rue Urquhart, de là quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue Port et dans la direction de la rue Urquhart, d'où une autre profondeur de soixante huit pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue Urquhart, d'où quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue St-Ferdinand dans la direction de la rue Morales ou Marais, de là une autre profondeur de trente-quatre pieds trois pouces sur une ligne parallèle avec la rue Urquhart, et ledit lot mesure vingt-huit pieds quatre pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe, Leman & Leverich, avocats pour la demanderesse.
6 avril—6 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des sept-huitièmes d'intérêt indivisés dans deux lots de terre de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Chestnut [Ilet: rue Camp et ligne supérieure d'Hurstville.]

William E. Roberson vs Mme Vve Mary E. Goldsmith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 91,142 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les indivisés sept-huitièmes de Mme Veuve E. Marie Tilton Goldsmith, Newell Tilton, Mlle Aloya Mary Tilton connue aussi comme Alice Tilton et Mme Sue V. Tilton, épouse de W. W. Coulter, dans et à la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 17 borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure d'Hurstville, désignés comme lots numéros un et deux adjoints l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No un formant le coin desdites rues State et Chestnut. Le tout d'après un plan ou certificat d'arpentage dressé par S. G. Del'Isle, voyer, daté du 10 mars 1894 annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, ancien notaire, le 18 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory & J. C. Henriques, avocats pour le demandeur.
29 mars—29—av 4 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1035 West Bayou St-John Road.

German American Homestead vs Henry Ehninger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,129 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean dans le carré No 468 et mesure soixante-treize pieds huit pouces de face à la route du Bayou St-Jean West, soixante-quatorze pieds dix pouces et cinq lignes de largeur en arrière, sur une profondeur de cent quatre-vingt-quinze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté le divisant de la propriété appartenant autrefois à Auguste Grégoire, et cent quatre-vingt-onze pieds dix pouces sur la ligne de côté opposé le divisant de la propriété de la succession de John B. Lemaire. Le tout suivant croquis et certificat d'arpentage dressés par Edgar Pilié, voyer, daté du 31 août 1907, une copie desquels est annexée à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 décembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Roger Meunier & Hyman Mithoff, avocats pour la demanderesse.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No Municipal No 2306 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti.

George G. Delvaille vs Josephine Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,041—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No municipal 2306 rue St-Philippe, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Miro et Tonti, désigné par le No Quatorze sur un plan par H. L. Pilié, arpenteur, daté du 13 juin 1859 et déposé en l'étude de A. Hero, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Salvestre Biasini vs Isidore Barket.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 51,859—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 30 avril 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de vêtements et complets pour hommes et enfants, se composant de Complets, Pantalons, Vestons, Gilets, Chemises, Surtouts, Linge de dessous, Cols en toile et celluloide, Malles, Chapeaux, Ceintures etc., deux grandes Vitrines à exposer, Tables. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.

D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.

A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.
20 avril—20 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Joseph, entre les rues Hurst et Garfield, carré Arabella.

1° Lot vacant, 40'x120'.
2° Lot vacant, 60'x120'.
3° Lot, 40'x120' avec les bâtisses et améliorations, etc.

Portant le No municipal 1448 rue Joseph.

James Brown vs Mlle Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,057—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier: Une certaine pièce ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 58 borné par les rues Joseph, Garfield (autrefois Jennet), Arabella et Hurst, la dite pièce ou parcelle de terrain commence à une distance de cent trente pieds du coin des rues Garfield et Joseph s'étendant vers la rue Hurst, mesurant (40) quarante pieds de face à la dite rue Joseph sur cent vingt pieds (120') en profondeur entre lignes parallèles.

Second—Une certaine parcelle de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield (autrefois Jennet), Arabella et Hurst, laquelle parcelle de terre se trouve à une distance de quatre vingt-dix (90) pieds de l'encoignure des rues Joseph et Hurst et mesure soixante pieds de face sur la rue Joseph sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No quatre et dix pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur pris dans le lot No 5 sur un plan particulier, annexé à un acte d'hypothèque exécuté devant Charles G. Andry, notaire en cette ville le 9 janvier 1890.

Trois—Une certaine pièce ou portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield [autrefois Jennet], Arabella et Hurst, et commence à une distance de quatre vingt-dix pieds du coin de la rue Garfield [autrefois Jennet] et s'étendant vers la rue Hurst, mesure quarante pieds [40] de face à ladite rue Joseph sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations sur ladite parcelle de terre comprennent le cottage portant le No municipal 1448 rue Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
20 av—20 21 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No Municipal No 8539 rue Jeannette, (dans le carré, borné par les rues Birch, Léonidas et Joliet).

Jules P. Foulon versus Severan Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,397 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, désigné comme lot No 9 du carré 198, et mesure trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Au comptant, pour payer la réclamation du demandeur, actuellement due, soit deux billets à ordre de $125 chacun, datés du 12 mars 1910, payables respectivement un et deux ans après dates, avec 8 0|0 par an du 12 mars 1910 jusqu'au paiement, et 10 0|0 sur le montant courant comme honoraires d'avocats. Le coût et les frais de procès et vente, et les taxes, s'il y en a, dus sur ladite propriété.

2.—L'acquéreur devra assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre de $125 chaque, daté du 12 mars 1910, payables respectivement trois et quatre ans après date et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an depuis la date jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de la note devant être assumés) par l'acquéreur et garantis par hypothèque sur ladite propriété, suivant acte de E. Vidrine, notaire, le 12 mars 1910.)

3.—Et le solde du prix de l'adjudication s'il y en au comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Eraste Vidrine, avocat pour le demandeur.
6 av—6 12 19 26—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Franklin et Terpsichore.

Portant les Nos municipaux 1601 et 1603 rue Franklin.

Dryades Building and Loan Association vs Mme Julia S. Isles, épouse de Samuel J. Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Terpsichore, Liberté et Euterpe, désigné par le No huit, dans l'ilet No 14, sur un plan dressé par G. P. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, ledit lot forme le coin des rues Franklin et Terpsichore et mesure trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
29 mars—29—avril 4 12 19 26—mai 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 2921 et 2923 rue Bienville, entre les rues Dupré et Gayoso.

(2 lots de terre).

Adolph A. Zoding vs Charles C. Piper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,928—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 395, borné par les rues Bienville, Dupré, Gayoso et Conti; lesdits lots sont désignés par les Nos 6 et 7 et mesurent chacun vingt-cinq pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent onze pieds quatre pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

C. T. Starkey, avocat du demandeur.
29 mars—29—av 4 12 19 26—mai 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Eckert Schleich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,286. Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. G. Kronenberger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James Boyd Grinnage, avocat.
30 avril—30—mai 4 9

Succession de Benjamin Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,287—Division —Attendu que Mary Flack, veuve par premier mariage de Charles Keifner et veuve par second mariage de Benjamin Graham, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benjamin Graham, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
21 avril—21 25 30

Succession de Joseph J. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,378—Division A—Attendu que Mme Gertrude Rabb, veuve de Joseph J. Landry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph J. Landry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John J. Darrieux, avocat.
26 av—26 30—mai 4

Succession de Mme Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 58,498—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles D. O'Connor ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart Kernan & Dart, avocats.
28 avril—28—mai 2 7

Succession de William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,322—Division A—Attendu que Jno. P. Cordill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — C. G. Friedrichs, avocat.
24 av—24 28—mai 3

Succession de Henrietta Mackenroth, épouse de Henry Wetzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,316 — Division D - Attendu que Henry Wetzel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feue Henrietta Mackenroth, son épouse, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Meyer S. Dreifus, avocat.
23 av—23 28—mai 2

Succession de S. Frank Lascola.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,351 — Division D—Attendu que John F. Lascola a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Frank Lascola, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rufus J. Paddock, John Wagner, avocats.
24 avril—24 28—mai 3

Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,170—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James L. Brooks, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. A. Parsons, avocat.
25 avril—25 29—mai 4

Succession de Charles H. Hanna.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 88,945 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ida Driscoll, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel, Hart & Davey, avocat.
26 avril—26—mai 1 7

Succession de Théodore Arnemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,971 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Mme Charles Wolf, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. Rivers Richardson, avocat.
26 avril—26 30—mai 5